



APPRENTI-MONITEUR/APPRENTI-MONITRICE

Programme de formation

Cours & stages

DESCRIPTION DU PROGRAMME

PRÉ-REQUIS

Les skieurs doivent avoir 13 ans ou plus avant le 1 janvier 2021 et avoir complété le niveau « Aventure 1 » ou l'équivalent. Les planchistes doivent avoir 14 ans ou plus avant le 1 janvier 2021 et avoir complété le niveau « Autonomie » ou l'équivalent.

Être disponible tous les week-ends (samedis et dimanches) du 9 janvier au 7 mars 2021.

PROGRAMME DE FORMATION

9 sessions de formation sont offertes à l'apprenti-moniteur. Durant cette période il ou elle apprendra les bases de l'enseignement, de la communication et des interactions avec les jeunes, du service à la clientèle, en plus d'améliorer sa technique.

5 stages d'observation sont également offerts à l'apprenti-moniteur. Durant cette période il ou elle aura la chance de voir et de mieux comprendre la réalité relative à l'enseignement et à la gestion de classe. L'apprenti-moniteur aura la chance de faire des stages d'observation dans plusieurs types de cours et/ou plusieurs groupes d'âge. Les stages auront lieu à des dates et des plages horaires précises entre le 9 janvier et le 28 février 2021. L'horaire des stages sera connu lors de la première formation, soit le weekend du 9-10 janvier. Veuillez noter que les stages n'auront pas lieu la même journée que la formation.

UNIFORME

L'École de glisse SUTTON fournit un manteau gratuitement au participant pour la saison. Celui-ci devra être porté avec respect et devra être maintenu propre en tout temps. Il est strictement interdit de fumer lorsqu'en uniforme.

Le manteau sera remis à l'apprenti-moniteur lors de sa première formation, le weekend du 9-10 janvier 2021 et celui-ci devra être rapporté au comptoir de l'École de glisse à la fin du programme. Merci de laver votre manteau avant de le rapporter.

CODE DE CONDUITE EN MONTAGNE

L'apprenti-moniteur, lorsqu'il ou elle porte le manteau remis par l'École de glisse, se doit de respecter le code de conduite en montagne en tout temps. Nous ne tolérerons aucun écart de conduite du participant (hors-piste, ski dans une piste fermée ou encore non-respect envers les clients et ses confrères).

BILLET DE SKI

L'apprenti-moniteur a la responsabilité de se procurer sa passe de saison ou un forfait de billets (voir la [carte-école](#)). Le coût du billet n'est pas inclus dans le frais d'inscription.

PER DIEM

À la fin de la saison, l'apprenti-moniteur recevra un per diem correspondant à 10\$ par stage d'observation complété, jusqu'à concurrence de 5 stages. Le per diem sera émis sur une carte cadeau Mont Sutton.

Pour vous inscrire :

Communiquez avec nous à ecole@montsutton.com ou au 450-538-2545, opt. 2.